

Société Hyéroise d'Histoire et d'Archéologie

[Dossiers de la Shha](#)

[Conférences de la Shha](#)

[Sorties de la Shha](#)

Dossier sur Le Levant : une petite île particulière et originale

par Hubert FRANÇOIS Président de la Société hyéroise d'histoire et d'archéologie,
membre de l'Académie du Var

Mise en page et illustration de Christian Lambinet

Extrait du CDROM de la **Collection Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques, Politiques d'aménagement en milieu méditerranéen** - Version électronique 1773-0899

128ème Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Bastia, 2003

Sous la direction de Nacima BARON-YELLES - Enseignement supérieur et de la Recherche
COMITE DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES - ÉDITION DU CTHS 2008



Vue aérienne des Îles d'Hyères (GoogleEarth)

La plus orientale des îles d'Hyères¹ a été, il y a quelques décennies, victime d'une publicité sulfureuse basée essentiellement sur la curiosité et la recherche du scandale ; très succinctement, cela se résumait souvent dans ces deux mots : "*l'île nue*". Ici ou là, quelques traces en subsistent encore, mais aujourd'hui c'est de manière tout à fait autre que peut être défini le caractère particulier et original de l'île du Levant. Vestiges d'un chaînon ancien rattaché au massif des Maures, les îles d'Hyères, pour les Grecs les Kata stoïkon, ou Stoëchades (ce qui signifie "*rangées en ligne*") sont aussi connues au XVI^e siècle comme marquisat des Îles d'or, suite à une décision du roi François I^{er}, et très brièvement en 1535 comme "*Îles d'Autriche*", avec leur occupation par Charles Quint. Actuellement, elles font toutes partie administrativement de la commune de Hyères, mais se distinguent nettement les unes des autres. Si les îlots comme Bagaud ou le Grand Ribaud sont inhabités, la plus grande, Porquerolles, fait face chaque année à la déferlante touristique au point que l'on parle en 2003 d'en restreindre l'accès. Port-Cros est en principe protégé depuis 1963 par son statut de parc national terrestre et maritime, et enfin le Levant présente une figure tout autre encore.

1. Carte IGN n° 68, Toulon-Nice, échelle 1:100 000.

Arête rocheuse de 8 kilomètres de long et de 996 hectares culminant à 139 mètres d'altitude, à 14 kilomètres de la côte la plus proche et à la latitude du cap Corse, l'île que Pline l'ancien dénomme Phila est aussi connue au XIIIe siècle sous le nom de Caboros, puis de Titan, en particulier par la carte de Cassini. Elle connut l'occupation de tous ceux qui parcoururent la Méditerranée et au Ve siècle l'installation des moines venus des îles proches de Lerins ; en bref, une histoire et un peuplement lié à la vie religieuse ou à la défense des côtes, bien qu'elle n'ait été fortifiée que plus tardivement que ces voisines, en 1813, sous Napoléon Ier. La seconde moitié du XIXe siècle va cependant lui assigner un nouveau rôle, souvent dévolu d'ailleurs aux îles. Déjà, en mai 1850, un célèbre préfet du Var, Haussmann, pas encore baron, avait songé à regrouper au Levant tous les mendiants de son département. Bien réel par contre, de 1861 à 1879, sera le pénitencier d'enfants² dont une révolte sanglante en octobre 1866 fut longtemps méconnue.



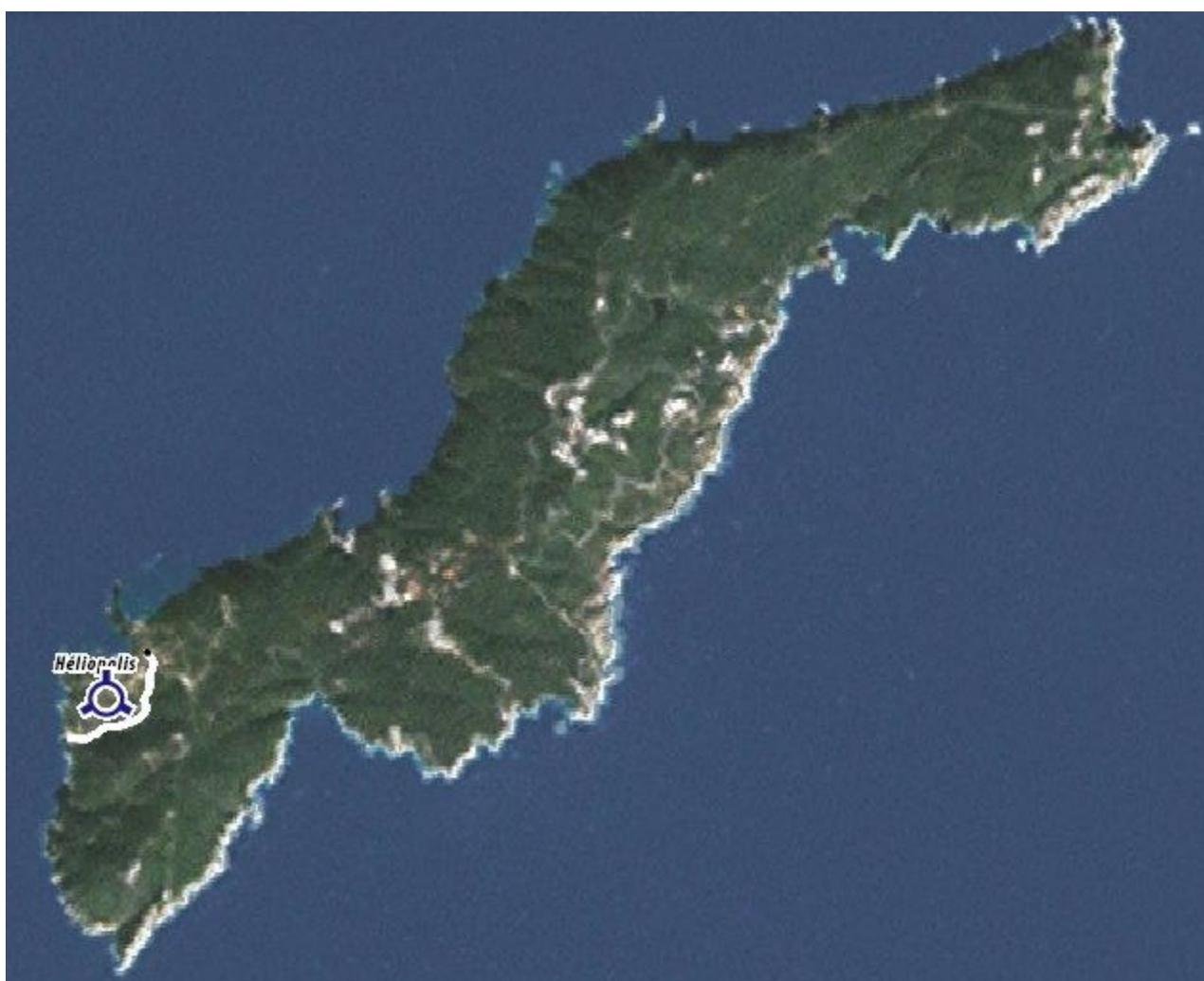
Ruines du pénitencier pour enfant de l'île du Levant

Achetée aux enchères publiques par l'État pour le compte de la Marine, à l'exception d'une soixantaine d'hectares, elle était en friche et quasi déserte lorsqu'en 1931 le docteur Gaston Durville et son frère André la découvrirent et décidèrent d'y rester. Adeptes du naturisme, ils allaient créer, selon la définition qu'ils en donnent, une " *cité rustique destinée au repos des amateurs de soleil* ", qui avant la Deuxième Guerre mondiale apparaît comme le premier centre naturiste européen.

Mais à la fin du conflit qui avait vu d'ailleurs l'évacuation complète de l'île, la Marine nationale, propriétaire, se réinstalle sur 93 % de la superficie, et ne laisse au domaine naturiste d'Héliopolis poursuivant l'action des frères Durville qu'un espace restreint. Alors que les autres îles de la Méditerranée, grandes ou petites, vont voir leur évolution grandement influencée par la civilisation des loisirs et le tourisme de masse, l'île du Levant va connaître un parcours différent, et cela pour deux raisons essentielles : le choix fait par les docteurs Durville et le maintien de la présence militaire. On peut aussi y ajouter la superficie modeste du sujet.

2. C. Gritti, Les enfants de l'île du Levant.

La population actuelle de l'île s'élève à 126 habitants permanents. En 1820, on comptait 13 habitants et en 1929, 10. Seule la grande période du pénitencier (320 en 1875) approchait des chiffres de notre époque. Deux composantes distinctes pour la population de l'île, qui sont également distinctes en ce qui concerne la nature des activités. Le programme environnemental européen dit "*de la côte d'Hyères et de son archipel*", repris par le guide 2003 du pôle touristique, n'ignore pas l'île du Levant et lance donc un appel à visite ou à séjour. Mais si cette offre est effectivement réelle – un petit dépliant spécifique existe d'ailleurs – le cadre d'accueil est différent de celui des autres îles. Plus de 90 % des côtes de l'île sont classées en zone militaire interdite, et le seul accès possible ne peut se faire qu'en abordant le domaine naturiste d'Héliopolis, qui est privé. Ce dernier a été créé officiellement le 29 juin 1932 ; il est géré et entretenu par les quelques deux cent cinquante propriétaires regroupés dans un syndicat d'administration. Il ne peut cependant pas être considéré comme un camp de vacances réservé à une certaine catégorie de pratiquants. Il est ouvert au public qui doit cependant en respecter les règles. Le naturisme, qualifié d'art de vivre en harmonie avec la nature, est la référence première ; il est libre partout, sauf dans les lieux publics et sur le port, mais est en revanche obligatoire sur les bords de mer.



Vue de l'île du levant avec le centre Héliopolis

Aux côtés des habitations particulières, dont un certain nombre ont été édifiées dans les années 1930, ainsi qu'en témoigne le film *Naissance d'Héliopolis* réalisé en juillet 2000 à partir des documents d'époque³, le domaine comprend un véritable centre de village avec sa place, sa mairie, son école, son bureau de poste, son église desservie en été et ses trente-neuf commerces, dont trois permanents.

3. Produit par le syndicat d'administration d'Héliopolis, Allo Cinéma, Nevers

En 1989, l'électrification a été réalisée grâce à un câble sous-marin, mais l'eau potable n'a pas encore suivi le même chemin. L'hébergement des visiteurs est possible avec une dizaine de petits hôtels, un camping et des locations en meublé, mais ne pourrait en aucun cas faire face au flux constaté chez sa voisine Porquerolles, qui voit débarquer par exemple 6 559 personnes le 19 août 2002. Venu en 1931 pour la première fois au Levant où il s'est retiré il y a vingt-deux ans, un ancien pharmacien âgé maintenant de quatre-vingt-huit ans et doyen de l'île résume la situation actuelle : il explique que le site attire de moins en moins de monde au fil des années, n'étant plus et de loin le seul endroit en Europe occidentale ouvert au naturisme ; mais il reste une sorte de refuge où l'on peut être paisiblement différent des autres⁴. Si l'on accepte de marcher, à la suite de l'illustre François Rabelais qui parle de l'île dans ses oeuvres et qui y vint, dit-on, herboriser, on peut venir en promeneur et découvrir la réserve naturelle volontaire dite du domaine des Arbousiers, créée en 1993 à l'initiative du syndicat des propriétaires d'Héliopolis sur vingt hectares non bâtis. Cette réserve dotée d'un sentier nature, balisé de quatorze stations à thème, a pour objectif de sauvegarder animaux et plantes menacés, tel ce petit batracien, le discoglosse sarde, pratiquement disparu des côtes méditerranéennes. Héliopolis, qui fut dans les années 1930 à l'avant-garde du naturisme en Europe, serait bien en peine maintenant de pouvoir en accueillir tous les adeptes chiffrés par l'IFOP pour la seule France à 1 million et demi ; mais le domaine continue à vivre et concourt à l'originalité d'une île dont l'autre face sera maintenant évoquée⁵.

Si les îles d'Hyères dans leur ensemble et dans le temps ont une histoire militaire chargée, ne s'achevant d'ailleurs qu'avec les combats du débarquement d'août 1944, seul le Levant a conservé actuellement une implantation des armées importante à la fois par la superficie et par la qualité de l'activité. Sous l'égide de la délégation générale de l'Armement, le Centre d'essais de la Méditerranée, créé en 1968 sous sa forme actuelle, conçoit et met en oeuvre des dispositifs pour des essais d'armes de toutes sortes. La Marine, bien sûr, mais aussi les régiments d'artillerie de l'armée de terre, ou nos voisins italiens procèdent là à leurs essais. L'étude des trajectoires sous-marines de part et d'autre de l'île est réalisée grâce à un dispositif sans équivalent en Europe⁶. Dans ce domaine de haute technologie, près de deux cent cinquante personnes travaillent du lundi au jeudi soir pour les personnels civils, en permanence pour les militaires.

Malgré les nécessaires contraintes d'isolement découlant de la nature même de l'activité (à certaines périodes les tirs sont journaliers), les deux faces de l'île ne s'ignorent pas. C'est ainsi que le service médical de la marine intervient si besoin est dans le domaine naturiste, dont le ravitaillement en fuel transite également par la voie militaire. On peut retenir que le cimetière (où reposent aussi quatre-vingt-dix-neuf enfants du baigne) est situé dans l'emprise du Centre d'essais. Un point commun peut rapprocher les deux faces de l'île : on peut y vivre et y travailler autrement que sur le continent proche. Mais cette relative forme d'autarcie reste limitée par l'impératif économique, qui révèle une extrême dépendance. L'île posséda autrefois ses ressources propres. Le baigne était d'ailleurs officiellement une colonie agricole et disposait d'une ferme modèle ; on cultivait une avoine noire dite de l'île du Levant ; soixante hectares étaient plantés en vigne et donnaient un vin de bonne qualité baptisé vin du Titan ; les pêcheurs venaient des Salins d'Hyères ou du Lavandou et disposaient d'installations sur la côte. Mais il ne reste rien de tout cela dans le contexte actuel. Le ravitaillement alimentaire des personnels du Centre d'essais, comme celui des commerçants et restaurateurs d'Héliopolis, dépend du continent, avec les contraintes d'un port qui tient plus du débarcadère et une limitation de stockage à cinq tonnes sur le quai civil. Et l'on doit aussi transporter les matériaux d'entretien et de réparation, en un mot tout ce qui est nécessaire au quotidien de deux groupes dépourvus de ressources locales. Les liaisons maritimes doivent donc être fréquentes et régulières. Un bateau de la Marine nationale relie Port-Avis dans l'île à Port-Pothuau, annexe du port militaire de Toulon, situé aux Salins d'Hyères à 23 kilomètres. Pour le port d'Héliopolis, la liaison est assurée par des navettes, soit avec le port du Lavandou à 14 kilomètres (six fois par jour en été) soit via Port-Cros, avec le port Saint-Pierre à Hyères.

4. Rapporté par C. Pontone, Var-Matin, 21 juillet 2002.

5. Carte, Pôle touristique Provence d'Azur, 2003, échelle 1:64 000.

6. Var-Matin, 15 avril 02

Existe-t-il une relation spéciale laissant apparaître une influence particulière de l'île sur les communes du littoral proche ? Il ne semble pas, d'autant que les Hyérois en particulier ne sont pas des visiteurs habituels de l'île où ils viennent seulement pour raison administrative ou professionnelle. Le Levant ne joue donc qu'un rôle bien infime dans le débat ouvert sur les échanges en Méditerranée.

En conclusion, je citerai un chercheur local très attaché à l'île qui me disait le mois dernier : *"Ici, pas de spéculation foncière, des richesses minérales, de flore et de faune, exceptionnelles. Surveillée par radar et vedettes, la zone interdite est une réalité incontournable. Le Levant est peut-être l'île la mieux protégée, au point de vue environnement, de toute la Méditerranée."* Une raison de plus pour dire qu'elle fait vraiment *"bande à part"*.

Bibliographie :

BOREL Vincent, Porquerolles et les îles d'Hyères, Marly-le-Roi, Champlour, 1997.
DE LUSTRAC Jacques, Le Levant aux temps modernes, dans Hyères, 2 000 ans d'histoire, 1993, p. 208- 209.
DENIS Alphonse, Hyères ancien et moderne, Marseille, Lafitte Reprints, 1975.
FAU Nicole, Soleil Levant, dans Vivre en Provence, Marseille, 1994, p. 39-41.
GRITTI Claude, Les enfants de l'île du Levant, Montpellier, Lattès, 1999.
GRITTI Claude, Des Maures aux îles d'Or, Le Lavandou, 1989.
JAHANDIEZ Émile, Les îles d'Hyères, Toulon, Rebuffa et Rouard, 1929.
LENTTRERIC Charles, La Provence maritime, Paris, Plon, 1880.

Quelques liens pour approfondir vos connaissances :

[Wikipédia - Île du Levant](#)

[Provence-Web - Ile du Levant](#)

[La participation française au débarquement en Provence \(août 1944\)](#)

[Le pénitencier pour enfants de l'île du Levant](#)